

## RGPD – Comprendre et mettre en action sa démarche de conformité (A distance)

THEMATIQUES : GESTION D'ASSOCIATION / D'ENTREPRISE

### Présentation

Le RGPD, ou Règlement Général sur la Protection des Données, est entré en vigueur le 25 mai 2018 et concerne tous les organismes, entreprises et associations qui collectent des données personnelles de citoyens européens.

Comment se conformer à cette réglementation qui invite chaque responsable à investir pleinement ce nouvel espace de justice ? Comment intégrer ce droit fondamental au sein de nos activités professionnelles et limiter ainsi nos risques de sanctions pénales et administratives ?

Cette formation pose les enjeux du RGPD et offre un panorama des impacts que la numérisation de la société fait peser sur nos vies privées. Illustrée d'exemples concrets, elle permet aux participants de comprendre et d'être sensibilisé à la nécessité d'engager une démarche de conformité et d'amélioration continue. Sans prétendre à rendre les personnes opérationnelles à ce stade sur la mise en pratique du RGPD, elle offre cependant les clés essentielles permettant de réduire les risques techniques, juridiques et opérationnels.

### Le + de la formation

- Une approche globale des enjeux et de la réglementation du RGPD pour se familiariser avec la démarche de mise en conformité.

### Objectifs pédagogiques

- Appréhender le périmètre de la réglementation.
- Comprendre les notions clés du RGPD.
- Mesurer les enjeux techniques et organisationnels.
- Connaître les différentes étapes de la mise en conformité.
- Diffuser la culture au sein de l'organisme et engager la démarche d'amélioration continue.

### Contenu du programme

- Contexte, définition, objectifs et champs d'application du RGPD
- Mise en place opérationnelle : l'analyse préalable, les acteurs et le rôle du Délégué à la Protection des Données (DPO), les différents registres, l'organisation, la cartographie de traitements de données, les étapes



### Infos pratiques

#### PUBLIC

• Directeur·trices – Responsable RH -  
Administrateur·trices.

#### PREREQUIS

• Assumer la fonction employeur et être amené à manipuler des données personnelles.

#### METHODES PEDAGOGIQUES ET SUPPORTS

• Pédagogie active : implication des participants « acteurs » de la formation  
• Un support est remis aux participants.

#### INTERVENANT

Formateur–DPO Externe Mutualisé  
intervenant auprès des acteurs de l'ESS

**DUREE** : Trois demi-journées (soit 10h30)

#### MODALITES

A distance, la formation requiert un ordinateur avec webcam et micro, et une bonne connexion internet.

- L'importance de la sécurité autour des traitements des données à caractère personnel : la check list sécurité de la CNIL
- Partenaires et Sous-Traitants : obligations réciproques et contrat-type
- Exercice des droits et violations de données : savoir gérer ces sujets

## Formation conçue en partenariat avec :



### COÛT DE LA FORMATION

- Adhérent : 682.50€ TTC/ personne
- Non-adhérent : 750 € TTC/ personne